

TAREK DAHER, NOUVEAU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Réuni en Assemblée générale extraordinaire ce jeudi 8 octobre, Le Mouvement associatif a élu Tarek Daher à sa présidence. Il succède à Claire Thoury, dans une période particulièrement difficile pour les associations, et porte une ambition : consolider le Mouvement, amplifier la voix des associations et renforcer la capacité du monde associatif à jouer collectif.

UN PARCOURS ANCRÉ DANS LE MONDE ASSOCIATIF

Délégué général d'Emmaüs France depuis 2023, après avoir dirigé pendant sept ans le Mouvement des Régies, le parcours personnel et professionnel de Tarek Daher est profondément lié au monde associatif et à ses combats.

Il décrit les associations comme des lieux d'organisation citoyenne, de proximité, de solidarité, d'innovation et de lutte, indispensables à la vitalité démocratique et à la cohésion de notre société. Il est attaché à cette spécificité associative : être autant dans la revendication que dans l'action.

Son élection intervient dans un contexte de fortes tensions pour le secteur : fragilisation économique, réduction des moyens, remise en cause des libertés, défiance démocratique, hausse des besoins sociaux... Face à ces enjeux, Tarek Daher entend renforcer la capacité du Mouvement associatif à rassembler, mobiliser et porter politiquement la voix des associations

UN PROJET AUTOUR DE LA CONSOLIDATION, DE L'AMPLIFICATION ET DU COLLECTIF

Son projet pour les trois prochaines années s'articule autour de trois ambitions :

Consolider, d'abord, en renforçant les liens entre les différentes familles du Mouvement ; en travaillant autour du sentiment d'appartenance de tous les adhérents ; et en étant vigilant sur la solidité du modèle économique de la tête de réseau.

Amplifier, ensuite, pour faire davantage entendre la réalité vécue par les associations, leurs bénévoles, leurs salariés et les millions de personnes auprès desquelles elles agissent.

Le Mouvement associatif entend assumer pleinement son rôle de force politique et citoyenne, capable d'interpeller, de mobiliser et de prendre sa place dans le débat public.

Jouer collectif, enfin, en s'appuyant davantage sur ses membres, en étant une la courroie de transmission des mobilisations sectorielles, mais aussi en développant des alliances avec les autres forces de la société civile.

« Le Mouvement associatif est devenu un acteur reconnu et incontournable. C'est dans cet héritage que je souhaite m'inscrire, avec l'ambition de poursuivre et d'approfondir ce qui a été construit jusqu'ici, notamment au cours du mandat de Claire Thoury. Je mesure la responsabilité qui est la mienne dans une période particulièrement grave, où les associations sont fragilisées sur de nombreux fronts.

Pourtant, elles représentent une réalité quotidienne, palpable, utile, diverse – et ce tissu est profondément ancré dans la société : les Françaises et les Français y sont d'ailleurs à la fois impliqués et attachés.

N'oublions jamais cette force que nous représentons ! C'est avec conviction et fierté que je prends aujourd'hui la présidence du Mouvement associatif. »

Tarek Daher

TAREK DAHER SUCCÈDE À CLAIRE THOURY

Cette élection marque également la fin de la présidence de Claire Thoury, devenue présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE) le 20 mai 2026.

Durant cinq ans, elle a œuvré à renforcer la visibilité publique du Mouvement associatif, à affirmer son identité politique et à accompagner sa montée en puissance.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 08 OCTOBRE 2026

Sous sa présidence, Le Mouvement associatif a notamment conforté sa place de porte-parole national de la vie associative et pleinement revendiqué son identité de mouvement social, capable d'interpeller, de mobiliser et de prendre position dans le débat public.

La mobilisation « Ça ne tient plus ! » du 11 octobre 2025, qui a vu les associations se mobiliser partout en France pour alerter sur leur situation et revendiquer les moyens d'agir, constitue l'un des marqueurs forts de cette dynamique.

« De cette incroyable aventure collective, je retiens que les associations sont puissantes. Dans une période où le sentiment d'impuissance peut nous gagner, elles nous rappellent chaque jour que rien n'est figé et que l'engagement collectif peut faire bouger les lignes. Le Mouvement associatif a un rôle essentiel à jouer pour porter cette force, faire entendre cette voix et continuer à faire mouvement. »

Claire Thoury

PREMIER ENJEU : METTRE LES ASSOCIATIONS AU CŒUR DE 2027

Dans le prolongement de cette élection, Le Mouvement associatif a réuni jeudi 8 octobre acteurs et partenaires du monde associatif pour sa rentrée politique des associations, autour d'une question : Un an après « Ça ne tient plus ! », comment transformer l'alerte en force collective ?

Une soirée placée sous le signe du faire front, faire réseau, faire alliance et faire force.

À l'approche des prochaines échéances politiques, Le Mouvement associatif entend ainsi poursuivre un objectif clair : porter plus fortement encore la voix des associations dans le débat public et faire de leur avenir un enjeu politique majeur.

Le prochain grand rendez-vous est fixé au 19 janvier 2027, date à laquelle Le Mouvement associatif fera son entrée dans le débat présidentiel, avec la présentation d'un plaidoyer destiné à placer la vie associative au cœur des priorités du prochain quinquennat et à porter l'ambition d'une politique publique forte en faveur des associations.

CONTACT PRESSE

Fula MESIKA
Responsable Communication
Le Mouvement associatif
06 34 31 23 41
fmesika@lemouvementassociatif.org

À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix de la vie associative, Le Mouvement associatif représente, au travers de ses membres, 1 association sur 2 en France. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, notamment en œuvrant pour la construction d'une politique de vie associative ambitieuse.

› [Membres nationaux du Mouvement associatif](#)

› [Membres régionaux du Mouvement associatif](#)